

05
49
87
03
96



www.saintpierredexideuil.fr

St Pierre d'Exideuil, le 24 juin 2022

Objet : Tarification de la restauration scolaire

Madame, Monsieur,

Afin d'organiser au mieux le service de restauration scolaire pour la rentrée prochaine, je vous remets un dossier d'inscription pour l'année 2022/2023 composé de :

- La fiche d'inscription
- Le règlement du restaurant scolaire
- L'autorisation de prélèvement SEPA

Le tarif du repas comprend l'ensemble des frais occasionnés par la prise en charge de l'enfant à la restauration scolaire et sur l'ensemble du temps de l'interclasse, notamment les denrées alimentaires, les frais de personnels de service et les fluides.

Pour chaque repas, la commune prend à sa charge une partie du coût réel du service.

Pour la rentrée prochaine, l'Etat apporte un soutien financier aux communes rurales défavorisées qui instaurent une tarification sociale pour leurs cantines.

Cette mesure temporaire nous permet de vous proposer une tarification progressive en fonction de vos revenus.

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil municipal. Ils sont définis par un Quotient Familial (QF), disponible sur votre attestation CAF, MSA ou avis d'imposition ou de non-imposition.

Aussi, le conseil municipal à instaurer les tarifs suivants :

QF	TARIFS
0 - 700	1.00 €
701 - 2 000	2.40 €
2 001 et au-delà	2.60 €

En l'absence de justificatif, le tarif maximal sera appliqué.

La fiche d'inscription, l'attestation de quotient familial et l'autorisation de prélèvement SEPA (accompagnée d'un RIB) sont à compléter et à déposer à la mairie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

**Le Maire,
Jean-Marie PEIGNÉ**

05
49
87
03
96



www.saintpierredexideuil.fr

FICHE A REMETTRE EN MAIRIE AVEC :

- Attestation de quotient familial
(En l'absence de justificatif, le tarif maximal sera appliqué)
- Si le règlement souhaité est le prélèvement automatique
 - Autorisation SEPA jointe
 - RIB

FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ANNÉE 2022/2023

Nom et Prénom de l'enfant 1.....

Date et lieu de naissance.....

Classe à la rentrée de Septembre 2022 :

Nom et Prénom de l'enfant 2.....

Date et lieu de naissance.....

Classe à la rentrée de Septembre 2022 :

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Civilité.....	Civilité.....
Nom.....	Nom.....
Prénom.....	Prénom.....
Profession.....	Profession.....
Adresse.....	Adresse.....
CP.....	CP.....
Ville.....	Ville.....
Tél. portable.....	Tél. portable.....
Tél. travail.....	Tél. travail.....
Adresse email.....	Adresse email.....
N°CAF.....	N°CAF.....
QF.....	QF.....

ALLERGIES ALIMENTAIRES (à renseigner **obligatoirement**) NON OUI

Laquelle : (Produire un certificat médical pour toute allergie). Un P.A.I devra être mis en place. **Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant, sauf si mise en place d'un P.A.I. La Mairie et le personnel ne pourront en aucun cas être responsables en cas d'allergie non signalée.**

Je soussigné(e)....., responsable légal de(s) enfant(s) atteste :

- L'exactitude des renseignements portés sur cette fiche,
- Déclare avoir pris connaissance du règlement du restaurant scolaire et l'accepte.
- Date

Signature de chaque Représentant Légal